



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 FEVRIER 2014

DELIBERATION RELATIVE A UN DON POUR L'IUT

Le 14 février 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

- a approuvé l'admission d'un don de 500 euros provenant du Centre Régional d'Etudes et d'Actions sur les Handicaps et les Inadaptations au bénéfice du département Métiers du Multimédia et de l'Internet de l'IUT Bordeaux Montaigne (1 document joint).

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 14 février 2014

Nombre de membres présents	14
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	20
Nombre de votes pour	20
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – Agence Comptable – Direction des Affaires financières - IUT